



## Revue de la presse arménienne du 10 au 11 juin 2021

**La partie azerbaïdjanaise a ouvert le feu sur les positions arméniennes dans le Gegharkunik/** Selon le Ministère arménien de la Défense, le 10 juin les forces armées azerbaïdjanaises ont à nouveau tenté de réaliser des travaux de génie dans la zone frontalière de la région de Gegharkunik en Arménie. « *Les unités des forces armées arméniennes ont pris des contre-mesures, obligeant l'ennemi à cesser ses opérations. La partie azerbaïdjanaise a répondu en tirant sur les positions arméniennes* » a déclaré le Ministère ajoutant qu'il n'y a pas eu de victimes du côté arménien à la suite de l'échange de tirs.

**Sarkissian rend public un enregistrement audio de Pachinian qui parle des négociations sur le Karabakh/** Le bureau de Serge Sarkissian a rendu public mercredi un enregistrement audio qui contiendrait des commentaires de Pachinian sur le conflit du Karabakh. Sarkissian n'a pas précisé qui et quand avait secrètement enregistré Pachinian, mais a indiqué qu'il a eu l'enregistrement par l'intermédiaire des « *personnes aimables* ». Dans l'enregistrement, Pachinian raconte certains des détails d'une réunion informelle avec les dirigeants de la Russie, du Kazakhstan et de la Biélorussie à Sotchi en mai 2018 [juste après son élection comme Premier ministre d'Arménie] au sujet du conflit du Karabakh. Cependant, il n'est pas précisé à qui Pachinian raconte ces détails. « *Poutine, Nazarbayev et Loukachenko viennent me dire : « Tu as une énorme popularité maintenant, tu as une chance historique de résoudre la question du Karabakh ». Je dis, d'accord, il y a une chance historique, que signifie résoudre, selon vous ? Ils me disent ce qui est écrit dans le « plan de Lavrov », le retrait des troupes, etc. Et qu'ils viendront et se mettront là, et que pas même une mouche ne passera* » raconte Pachinian dans l'enregistrement ajoutant qu'il a répondu à ses interlocuteurs que cette question ne pouvait pas être discutée sans définir le statut du Karabakh. Selon Pachinian, les dirigeants de la Russie, du Kazakhstan et de la Biélorussie lui ont répondu qu'Aliyev avait compris que le Karabakh ne ferait plus jamais partie de l'Azerbaïdjan. « *Je leur dis, bien, c'est intéressant. Et je propose d'écrire tout cela sur papier, et ce sera déjà un sujet de discussion intéressant, j'apporterai ce papier et je dirai au peuple qu'il existe un tel sujet* » entend-t-on dire Pachinian. Selon lui, ses collègues l'ont contredit en disant qu'Aliyev ne peut pas en parler ouvertement car il serait accusé d'être un traître. Selon Pachinian, après cette conversation, il a compris une chose : il faut à tout prix échapper au « *convoyeur* », sortir de l'impasse des négociations, qui a déjà conduit à la guerre d'avril et qu'il faut le faire par tous les moyens, « *faire semblant d'être fou, inadéquat* ». « *Voici ma conclusion : ce type [Pachinian] n'est pas fou, ce type fait l'imbécile, fait l'idiot. C'est inadmissible pour le dirigeant d'un pays* » a déclaré Sarkissian lors qu'il a fait écouter l'enregistrement à ses partisans pendant une réunion dans le Gegharkunik. L'ex-président a également accusé l'attitude intransigeante de Pachinian d'avoir laissé les pourparlers de paix dans l'impasse et d'avoir conduit à la guerre d'automne 2020. Pachinian a rejeté les affirmations de Sarkissian et a déclaré que l'enregistrement audio ne révélait rien de nouveau et ne nuisait pas à ses chances de réélection. Il a déclaré avoir affirmé à plusieurs reprises que les propositions de paix faites par les médiateurs américains, russes et français favorisaient l'Azerbaïdjan. « *La communauté internationale, sur laquelle nous avons fondé nos espoirs pendant de nombreuses années, nous a pressés de restituer les territoires sans contrepartie* » a déclaré Pachinian à ses partisans lors de la campagne dans la ville de Spitak.

**Le gouvernement n'accepte pas la démission d'un des vice-ministres des Affaires étrangères/** Rappelons qu'après le Ministre des Affaires étrangères par intérim, Ara Ayvazyan, ses quatre vice-ministres avaient aussi présenté des lettres de démission (cf. [revue du 8 au 9 juin 2021](#)). Le vice-premier ministre par intérim, Tigran Avinian, [qui exerce les fonctions de Premier ministre, car Pachinian est en congés pour faire campagne] a signé les demandes de démission des trois vice-ministres, Artak Apitonyan, Avet Adonts et Gagik Ghalachyan, mais n'a pas accepté la démission d'Armen Ghevondyan. Ce dernier a assisté jeudi à une réunion hebdomadaire du cabinet, mais a ensuite déclaré aux journalistes que sa démission était toujours valable. Ghevondyan a déclaré que tous les vice-ministres avaient présenté leur démission pour la même raison : « *Parce que nous avons dit que, de manière générale, le Ministère des Affaires étrangères doit être davantage impliqué dans la prise de décision en matière de politique étrangère* ». Entre-temps, Avinian a déclaré que la lettre de démission de Ghevondyan n'avait pas été approuvée parce que le Ministère

des Affaires étrangères ne pouvait pas être laissé sans personne exerçant les fonctions de Ministre. Avinian a par ailleurs refusé de commenter la démission d'Ayvazyan. « *Laissons M. Ayvazyan dire s'il avait ou non des désaccords* », a-t-il déclaré, ajoutant que Pachinian avait toujours consulté les plus hauts diplomates arméniens avant de prendre des décisions clés en matière de politique étrangère.

**Secrétaire général de l'OTSC: le risque d'escalade dans le Syunik demeure/** Selon Stanislav Zass, Secrétaire général de l'OTSC, l'Organisation continue de surveiller l'évolution de la situation à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, en particulier dans les zones frontalières de la région de Syunik en Arménie. L'OTSC se félicite de l'intention des parties de résoudre pacifiquement les problèmes de franchissement de la frontière de l'État. « *Nous y voyons la perspective d'une paix à long terme. Cependant, les risques les risques que la situation s'aggrave demeurent* » a déclaré Zass. Il est convaincu que le déploiement de soldats de la paix russes et les efforts des négociateurs internationaux pour reprendre le règlement global du conflit du Haut-Karabakh créent une base pour l'établissement d'une paix durable.

**Visite de Philip Reeker/** La presse rend compte de [la visite](#) à Erevan de Philip Reeker, assistant par intérim du secrétaire d'État pour les affaires européennes et eurasiennes, à la suite de sa visite à Bakou. Selon lui, le conflit du Karabakh et, en particulier, l'impasse militaire actuelle à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont été le thème principal de ses entretiens dans les deux capitales. « *Comme nous l'avons dit très clairement dans les déclarations de Washington, nous aimerions que les deux parties se replient sur leurs positions, qu'elles reviennent là où elles étaient le 11 mai* » a déclaré Reeker au service arménien de RFE/RL. Il a déclaré que le désengagement des troupes est essentiel pour prévenir les fusillades et autres incidents violents aux postes frontières et que le désengagement devrait être suivi d'une démarcation de la frontière. Selon lui, Washington est prêt à fournir une expertise technique à cette fin. À la question de savoir si les États-Unis soutiennent l'idée de Pachinian de déployer une mission d'observation internationale, Reeker a répondu : « *L'idée d'une sorte de mécanisme de maintien de la paix ou d'observateurs fait depuis longtemps partie du processus de coprésidence. Cela fait de très nombreuses années que l'on en parle* ». « *J'ai exprimé mon inquiétude, comme l'a fait à plusieurs reprises le gouvernement des États-Unis, quant à la nécessité de libérer tous les prisonniers, tous les détenus et de les renvoyer chez eux* » a aussi déclaré Reeker, commentant ses entretiens à Erevan et Bakou.

**L'UE est prête à allouer 3 millions d'euros à l'Arménie pour qu'elle renonce à l'utilisation de l'appellation « cognac »/** L'Union européenne est prête à allouer 3 millions d'euros à l'Arménie en échange de l'abandon de l'appellation « cognac » dans l'étiquetage des produits alcoolisés concernés. L'accord correspondant sur le soutien financier a été approuvé lors de la réunion du gouvernement jeudi. Les fonds devraient être utilisés pour développer et promouvoir une nouvelle appellation et abandonner celle de « cognac ». La presse rappelle que l'obligation d'abandonner l'appellation « cognac » est stipulée par l'accord de partenariat global et renforcé Arménie -UE signé en novembre 2017.

**Un représentant du bloc « J'ai l'honneur » a été arrêté/** Les forces de l'ordre ont arrêté Ruben Khlgatyan, ancien maire d'Armavir, candidat au poste de député du bloc « J'ai l'honneur » de Serge Sarkissian et Artur Vanetsyan. Selon les avocats de Khlgatyan, la détention a des motifs de persécution politique et son objectif est d'interférer avec les activités politiques du bloc à la veille des élections.

**La Commission électorale centrale a invalidé l'enregistrement du candidat du « Parti démocratique d'Arménie »/** La Commission électorale centrale a invalidé l'inscription de Tigran Arzakantsyan, candidat au poste de Premier ministre du « Parti démocratique d'Arménie », car il n'a pas pu prouver qu'il résidait en permanence en Arménie depuis quatre ans. Selon le porte-parole du parti, leur parti a l'intention de publier une déclaration et leurs avocats étudient déjà la décision de la Commission. Il n'est pas exclu qu'elle fasse l'objet d'un recours.

**La Cour européenne approuve la demande de l'Arménie et maintient la mesure provisoire contre l'Azerbaïdjan/** En réponse à la demande du gouvernement arménien sur la protection des droits de six prisonniers de guerre capturés par l'Azerbaïdjan le 27 mai 2021, la Cour européenne des droits de l'homme, par sa décision du 8 juin 2021, a réaffirmé que la décision du 3 novembre 2020 d'appliquer des mesures provisoires contre l'Azerbaïdjan était toujours valable et s'appliquait également à tous les prisonniers de guerre et captifs civils. Les autorités azerbaïdjanaises ont fourni des documents médicaux sur l'état de santé des six prisonniers de guerre ainsi que des actes d'accusation. En outre, la Cour a rejeté la demande du gouvernement azerbaïdjanais de lever les mesures provisoires adoptées à l'égard des personnes dont l'Azerbaïdjan n'a pas confirmé la captivité. A cet égard, la Cour a décidé que ces mesures provisoires devaient rester en vigueur.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.